

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION DU JEUDI 13 MARS 2025

Le jeudi 13 mars 2025 à neuf heures, s'est déroulée la réunion du Comité de Programmation LEADER, dans la salle multi-activités de la commune de Murviel Les Béziers.

Ont participé à cette réunion :

Membres publics			
Titulaires		Suppléants	
x	ARCAS Jean	CABROL Josian	
	BADENAS Jean-Noël	GIL Martine	x
x	BARTHES Daniel	LORENTE Marie	
x	BOUTES Francis	CABROL Patrick	x
x	COMBES Mariette	BIES Christian	x
	COMBES Catherine	SOULIE Rémy	
	DAUZAT Elisabeth	POLARD Pierre	
x	GALTIER Daniel	TEROL Béatrice	
	GUIRAUD Julian	GERONIMO Marie-Line	
x	MATHIEU Pierre	GONZALEZ Harmonie	
x	PONS Marie-Pierre	FALIP Jean Luc	
x	SALAVIN Thérèse	VORDY Didier	
	SONZOGNI Catherine	FALCOU Béatrice	
	SOULIGNAC Jacques	SAUR Séverine	
8	TOTAL		3

Membres privés			
Titulaires		Suppléants	
x	BEDOYA Elisabeth	BACCOU Benoît	
	BEUGNON Guilhem	MARTIN-BERNARDINI Claudine	x
x	BEZIAT Patric	FROIDEVAUX Claude	x
	BURGUIERE Gaylord	FREY Hélène	x
	CINQ Jean-Michel	CLEMENT Camille	
x	FLEUTIAUX Bertrand	POIRION Gaëlle	
	FRISSANT Françoise	CALMEL PISTRE Emilie	x
	GARRIGUENC Thierry	BASTIDE Manon	
x	NELSON Murray	GRELLIER Michel	x
	OLRY Gérard	CHARPENTIER Laure	
x	ROMBEAUX Christophe	BONNAFOUS Martine	x
	RONZIER Françoise	PIALOT Christophe	x
	STER Gwenola	RAYNAUD Philippe	x
		ESTANG Philippe	x
5	TOTAL		9

Onze membres publics (dont neuf ayant voix délibérative) et quatorze membres privés (dont onze ayant voix délibérative), soit vingt membres ayant voix délibérative ont participé à cette réunion. Le quorum est atteint.

Monsieur Francis BOUTES, Président du GAL, a introduit la réunion. Un tour de table a été proposé afin que chacun se présente.

I. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14/01/2025

Le procès-verbal a été transmis aux membres, par courriels des 29/01/2025 et 07/03/2025, afin qu'ils puissent en prendre connaissance et faire part de leurs observations en réunion.

Ce document n'a fait l'objet d'aucune observation quant à sa rédaction. Il a donc été procédé à un vote.

- Le procès-verbal de la réunion du 14/01/2025 a été approuvé à l'unanimité.

II. ETAT DES PAIEMENTS DE LA PROGRAMMATION 2014-2020

Rachel TROISI, gestionnaire LEADER, a présenté un état des paiements des dossiers du précédent programme 2014-2020, selon les données transmises par la Région lors d'une visioconférence du 06/03/2025.

Six cent soixante huit dossiers de demande de paiement sont à instruire pour le 30/06/2025, ce qui représente 41,3 millions d'euro. Ainsi, les instructeurs sont mobilisés sur ces dossiers ce qui explique, en partie, le retard pris sur le programme 2023-2027.

Il est rappelé que tous les dossiers du GAL de la précédente programmation ont été payés au 31/12/2024. Le GAL est ainsi dans de bonnes conditions pour aborder sereinement le nouveau programme.

III. ETAT DE L'INSTRUCTION DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDE DE LA PROGRAMMATION 2023-2027

a. A l'échelle régionale

Selon les données transmises par la Région le 06/03/2025, 325 demandes d'aide LEADER ont été déposées à l'échelle régionale, dont 74 sont en cours de traitement. Les demandes d'aides relevant du dispositif « Mise en œuvre » ne peuvent encore faire l'objet d'une instruction technique, l'outil Europac ne le permettant pas dans l'immédiat.

Cette instruction est toutefois opérationnelle pour les dossiers relevant du dispositif « Animation ». Ainsi, 4 dossiers ont été instruits et les avis réglementaires seront bientôt transmis.

	Demandes d'aide déposées	En cours d'instruction	Demandes instruites	Montant FEADER sollicité	Taux
Animation	33	27	4	2 474 362 €	3,4%
Mise en œuvre	292	47	0	12 832 355 €	17,5%
Total Occitanie	325	74	4	15 306 717 €	20,8%

b. A l'échelle du GAL

27 demandes d'aides ont été déposées sur Europac. 2 demandes ont obtenu un accusé de réception de dossier complet.

Si tous les dossiers présentés en sélection le 14/01/2025 obtenaient un avis réglementaire favorable, le dispositif « Mise en œuvre » serait engagé à près de 54% de sa dotation (1 571 000 €).

	Demandes d'aide déposées	En cours d'instruction	Demandes instruites	Montant prévisionnel FEADER sollicité	Taux
Animation	0	0	0	0 €	0,0%
Mise en œuvre	27	2	0	847 031,40 €	53,92%*
Total GAL	27	2	0	847 031,40 €	44,08%**

*Taux calculé sur l'enveloppe dédiée à la mise en œuvre, soit 1 571 000 €.

**Taux calculé sur la maquette financière globale.

IV. SELECTION DE PROJETS

Les dossiers de présentation des projets en sélection ont été transmis aux membres du Comité de Programmation, par courriel du 07/03/2025, afin qu'ils puissent en prendre connaissance et faire part de leurs observations en réunion.

Monsieur Francis BOUTES a rappelé que les porteurs de projets viennent à tour de rôle présenter leurs opérations, que des questions peuvent leur être posées avant que ces derniers quittent la salle pour permettre aux membres de débattre et de se prononcer. Messieurs Patric BEZIAT et Daniel GALTIER, rendent compte des avis et de la notation proposés lors de la réunion du Comité Technique du 06/03/2025 à laquelle ils ont participé.

Il a été procédé au vote des dossiers après le rendu de l'avis et de la notation de chaque projet par Messieurs BEZIAT et GALTIER.

➤ Les membres se sont ainsi prononcés comme suit sur chacun des projets :

N°	Intitulé de l'opération	Maître d'Ouvrage	Fiche Action concernée	Note du Comité Technique	Note du Comité de Programmation	Nombre de votes	Observations et résultat du vote
1	Développer les modes doux en Sud Hérault	Communauté de Communes Sud Hérault	1	18,33/20	18,33/20	19/20 8 publics 11 privés	Madame Marie-Pierre PONS, membre de la CC Sud Hérault, n'a pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
2	Plan d'actions vers le label Grand Site de France	Pays Haut Languedoc et Vignobles	1	13,33/20	13,33/20	12/20 1 public 11 privés	Tous les membres publics participant au Comité Syndical du Pays HLV n'ont pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
3	Solarisation des bâtiments publics	Pays Haut Languedoc et Vignobles	1	18,33/20	18,33/20	12/20 1 public 11 privés	Tous les membres publics participant au Comité Syndical du Pays HLV n'ont pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
4	Acquisition de matériels hydro-économies	Communauté de Communes Les Avant-Monts	1	16,67/20	16,67/20	16/20 5 publics 11 privés	Tous les membres de la CC Les Avant-Monts et ceux participant au Comité Syndical du Pays HLV au titre de cette CC n'ont pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
5	Aménagement de l'épicerie « L'escale fermière »	Association l'Escale Fermière	2	15/20	15/20	19/20 9 publics 10 privés	Madame Elisabeth BEDOYA, membre de l'association, n'a pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
6	Signalétique patrimoniale à Saint-Chinian	Commune de Saint-Chinian	3	13,33/20	13,33/20	20/20 9 publics 11 privés	Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
7	Etude, valorisation et sensibilisation au patrimoine hydraulique des Avant-Monts	Association Les Arts Vailhan	3	18,33/20	18,33/20	20/20 9 publics 11 privés	Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.

N°	Intitulé de l'opération	Maître d'Ouvrage	Fiche Action concernée	Note du Comité Technique	Note du Comité de Programmation	Nombre de votes	Observations et résultat du vote
8	Travaux d'assainissement, de restauration et de valorisation de l'église abbatiale Sainte Marie	Commune de Quarante	3	15/20	15/20	19/20 9 publics 10 privés	Monsieur Patric BEZIAT n'a pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
9	Restauration et réhabilitation de l'ermitage et sanctuaire Notre Dame de Nize	Commune de Lunas Châteaux	3	15/20	15/20	20/20 9 publics 11 privés	Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
10	Renforcer le rayonnement de l'AOP Faugères sur le territoire	Syndicat AOP Faugères	3	11,67/20	11,67/20	18/20 8 publics 10 privés	Madame Hélène FREY, membre du Syndicat AOP Faugères et Monsieur Daniel GALTIER n'ont pas pris part au vote. Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
11	Journées santé et innovation en milieu rural	Association Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé	3	16,67/20	16,67/20	20/20 9 publics 11 privés	Projet sélectionné. Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.
12	Animation du GAL 2024-2025	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Animation	Hors sélection	Hors sélection	20/20 9 publics 11 privés	Attente de l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion pour programmation.

Les membres du Comité de Programmation ont suivi les avis et notations rendus par le Comité Technique le 06/03/2025.

V. DATE DU PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION

Monsieur Francis BOUTES propose de retenir la date de la prochaine réunion du Comité de Programmation le

**mardi 23 septembre 2025,
à partir de 9h,
à la salle multi-activités de Murviel Les Béziers.**

L'horaire de fin de réunion sera diffusé ultérieurement car il dépendra du nombre de nouveaux projets présentés par leurs porteurs.

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Francis BOUTES clôt la réunion à onze heures vingt.

Francis BOUTES,
Président du GAL.

